



CONSTRUCTION DE LA PAIX ET PRÉVENTION DES CONFLITS – DIRECTIVES POUR LES DEMANDES DE SUBVENTION MONDIALE

Ces directives complètes sont destinées aux membres du Rotary qui souhaitent faire une demande de subvention mondiale auprès de la Fondation Rotary pour financer des actions de construction de la paix et de prévention des conflits. Les liens ci-dessous vous permettent d'atteindre directement la section qui vous intéresse. Toutefois, nous vous encourageons à lire ce document dans son intégralité pour bien comprendre ces lignes directrices avant de demander une subvention.

[QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA FONDATION ROTARY CONCERNANT LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS ?](#)

[COMMENT RÉALISER UNE ÉVALUATION DES BESOINS EN CONSTRUCTION DE LA PAIX ET PRÉVENTION DES CONFLITS ?](#)

[COMMENT ASSURER LA PÉRENNITÉ DE MON ACTION POUR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS ?](#)

[QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS PEUVENT RECEVOIR UNE SUBVENTION MONDIALE ?](#)

- [Prévention de la violence chez les jeunes](#)
- [Éducation des communautés à la paix](#)
- [Construction de la paix positive](#)
- [Prévention de la violence et des conflits dans les familles et chez les jeunes enfants](#)
- [Amélioration de la capacité locale à bâtir la paix](#)
- [Soutien aux réfugiés et aux immigrants](#)
- [Apaisement des conflits concernant les ressources naturelles et locales](#)
- [Intégration des populations vulnérables](#)
- [Prévention de la violence domestique et sexiste](#)
- [Prévention de la traite des êtres humains](#)
- [Autres types d'actions dans la construction de la paix](#)

[QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS NE PEUVENT PAS RECEVOIR DE SUBVENTION MONDIALE ?](#)

[COMMENT ENCADRER ET ÉVALUER UNE ACTION POUR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS ?](#)

[COMMENT APPORTER MON SOUTIEN À UN BOURSIER DANS LE CADRE D'UNE ACTION POUR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS ?](#)

[OÙ TROUVER D'AVANTAGE D'INFORMATIONS ?](#)

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA FONDATION ROTARY CONCERNANT LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS ?

En tant qu'organisation humanitaire, le Rotary considère la promotion de la paix comme la pierre angulaire de sa mission. Nous soutenons les initiatives de construction de la paix et de prévention des conflits qui visent à établir des environnements dans lesquels une paix durable est possible, et nous investissons dans des programmes durables et mesurables. Nos actions :

- Former un vaste réseau d'artisans de la paix et de dirigeants locaux qui se consacrent à la construction de paix et à la prévention des conflits
- Permettre aux membres de s'impliquer activement, de contribuer et de promouvoir des initiatives de consolidation de la paix

Le Rotary soutient la formation, l'éducation et les pratiques liées à la construction de la paix et à la prévention des conflits au travers d'initiatives qui contribuent à créer la cohésion sociale et à transformer les conflits partout dans le monde. Nous finançons des actions qui permettent à nos membres de soutenir ces objectifs :

- Améliorer la capacité des individus et des communautés à transformer les conflits et à construire la paix
- Former la population locale à l'éducation à la paix, au leadership pour la paix ainsi qu'à la prévention et à la résolution des conflits
- Fournir des services permettant d'intégrer les populations vulnérables dans la société
- Améliorer le dialogue et les relations communautaires pour déterminer comment mieux gérer les ressources naturelles
- Financer des bourses d'études pour des professionnels dans le domaine de la construction de la paix et de la prévention des conflits.

COMMENT RÉALISER UNE ÉVALUATION DES BESOINS EN CONSTRUCTION DE LA PAIX ET PRÉVENTION DES CONFLITS ?

Les évaluations sont efficaces pour identifier précisément les besoins et le rôle que peuvent jouer les membres du Rotary afin d'optimiser l'impact de leur action. Une évaluation mettra au jour les forces et les faiblesses d'une communauté et vous aidera à travailler sur des solutions avec la population locale. Les parrains (souvent en conjonction avec une organisation partenaire) doivent conduire une évaluation des besoins avant de déposer une demande de subvention. Si cette évaluation a déjà eu lieu, utilisez les résultats pour définir votre action. **La Fondation n'étudiera pas les demandes de subvention d'actions pour lesquelles aucune évaluation n'a été menée.**

Les actions de construction de la paix et de prévention des conflits doivent utiliser des approches [« ne pas nuire » et sensibles aux conflits](#) pour réaliser des évaluations des collectivités et concevoir l'action. Les membres et les partenaires locaux doivent déterminer si leurs interventions et actions pourraient avoir des conséquences imprévues renforçant les divisions dans la société. Travailler avec des partenaires experts locaux vous aidera à obtenir une perspective plus nuancée. Nous vous recommandons également vivement d'effectuer une analyse sensible aux conflits. Idéalement, votre partenaire local possède une expertise en la matière et pourra vous aider.

Utilisez l'évaluation des besoins pour :

- recueillir des points de vue divers issus d'un large spectre d'habitants, y compris de femmes, de jeunes et de professionnels ;
- aider les habitants à exprimer ce qu'ils considèrent comme étant le besoin le plus pressant ;
- demander aux bénévoles locaux comment ils peuvent s'impliquer dans l'action ;
- travailler avec la population locale pour déterminer les objectifs à long terme de l'action ainsi que les résultats escomptés ;
- recueillir des données de référence avant de débiter l'action afin de pouvoir mesurer ses résultats.

Une évaluation des besoins en construction de la paix et prévention des conflits doit aussi :

- impliquer un membre de la communauté ou une organisation qui a l'expérience et la confiance de la communauté ;
- faire participer les membres de la communauté issus de tous les milieux ethniques, religieux et socio-économiques ;
- évaluer minutieusement toutes les interventions prévues afin de s'assurer que la formation et les activités tiennent compte des conflits.

Autres considérations pour les évaluations de la collectivité :

- De nombreux projets de prévention et de transformation des conflits visent à renforcer les compétences et les capacités des communautés et des régions afin de prévenir la violence. Il s'agit généralement de programmes qui introduisent de nouvelles façons de penser, de travailler et d'être afin de créer des conditions où la paix peut perdurer.
- La population locale peut ne pas être familière avec certaines approches pour résoudre les problèmes locaux. Si vous envisagez d'utiliser un programme de formation spécifique, travaillez directement avec les principaux groupes de personnes concernées pour comprendre dans quelle mesure ils sont intéressés par un tel programme et dans quelle mesure il sera applicable. N'oubliez pas les résultats escomptés pour cette communauté particulière et réfléchissez à la manière dont cette formation contribuera à prévenir les conflits.
- En plus de notre travail dans les zones touchées par les conflits, le Rotary s'engage également dans des actions plus générales d'éducation à la paix. Elles concernent généralement des communautés qui ne sont pas en conflit actif, et peuvent inclure des zones géographiques plus larges dans l'évaluation et la mise en œuvre. Vous devrez toujours effectuer des évaluations de la collectivité avec chaque groupe dans la zone où l'action sera mise en œuvre, mais celle-ci ne doit pas nécessairement être limitée à une seule communauté.

Les résultats de l'évaluation, qui seront intégrés dans votre plan de mise en œuvre, doivent expliquer les points suivants :

- Comment l'action répondra aux besoins identifiés par la collectivité

- Les objectifs ou les résultats à long terme et la façon dont ils seront atteints (par exemple, par la formation et des campagnes de sensibilisation du public)
- Comment les ressources locales seront utilisées pour mettre en œuvre les activités
- Comment la collectivité assurera la pérennité de l'action ou des compétences acquises après la fin des interventions du Rotary

COMMENT ASSURER LA PÉRENNITÉ DE MON ACTION POUR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS ?

Au Rotary, la pérennité signifie apporter des solutions à long terme aux problèmes de la collectivité que les habitants pourront continuer à appliquer après le désengagement du Rotary. Ces solutions doivent être pertinentes pour la collectivité et prendre en considération les facteurs environnementaux et culturels. Accordez une attention particulière aux points suivants pour assurer la pérennité de votre action. **La Fondation n'étudiera pas les demandes de subvention d'actions dont la pérennité n'a pas été clairement planifiée.**

Dans le domaine de la construction de la paix, certains programmes de formation n'auront pas besoin d'un financement supplémentaire pour continuer à avoir un impact. Votre plan de subvention doit indiquer comment votre intervention sera maintenue sans nouveau financement.

Formation et éducation

La plupart des subventions en construction de la paix et prévention des conflits financent des actions basées sur la formation et l'éducation. Il est donc important que ces actions utilisent au mieux les ressources, les personnes, les compétences et l'expertise locales.

La demande de subvention doit :

- décrire comment vous allez introduire de nouvelles compétences et une meilleure compréhension de la consolidation de la paix, de la prévention, de la transformation et de la résolution des conflits ;
- proposer des objectifs de formation clairs et décrire comment les gens appliqueront leurs nouvelles compétences ;
- expliquer comment vous travaillerez avec les collectivités locales, les organismes privés et publics et d'autres organismes pour déterminer les opportunités de formation ;
- expliquer comment vous allez travailler avec des groupes locaux respectés qui ont de l'expérience dans la communauté ;
- décrire comment vous vous assurerez que tous les programmes de formation sont culturellement appropriés et sensibles aux conflits ;
- inclure un plan de suivi de l'utilisation des nouvelles compétences et connaissances par les membres de la communauté. Si un atelier ou une conférence n'a lieu qu'une seule fois, expliquer comment les

participants mettront en œuvre les compétences et les informations dans leur communauté et quel en sera l'impact durable.

Équipements et technologie

Ce ne sont pas souvent des aspects importants des actions de construction de la paix et de prévention des conflits, mais il demeure important d'impliquer les habitants dans le choix des technologies ou des équipements, et de les former pour qu'ils soient capables de les utiliser, de les entretenir et de les réparer eux-mêmes. Chaque fois que possible, achetez le matériel et les technologies sur place. Veillez à ce que les pièces de rechange soient facilement accessibles.

La demande de subvention doit :

- décrire le matériel qui sera acheté ou donné et vos projets de formation des bénéficiaires sur son fonctionnement et son entretien ;
- expliquer pourquoi certains équipements ne peuvent pas être achetés localement, et inclure des plans de formation, d'exploitation et d'entretien pour les bénéficiaires, qui détaillent notamment comment les pièces détachées seront obtenues ;
- décrire l'environnement physique où le matériel ou les technologies seront stockés, avec les noms des propriétaires et la mise en place de protocoles de sécurité ; ceci est particulièrement important dans les environnements de violence où les informations personnelles pourraient être utilisées contre les participants au programme ;
- expliquer l'importance du matériel ou de la technologie pour la réalisation des objectifs de l'action ;
- décrire le plan de financement à long terme pour actualiser les logiciels que vous devez acheter ;

Plan financier

Assurez-vous que votre action bénéficiera de financements durables provenant d'organismes locaux, de la collectivité ou des autorités pour inscrire l'action dans la collectivité locale et favoriser sa réussite à long terme. Confirmez que des sources locales de financement sont disponibles pour couvrir les coûts de fonctionnement, d'entretien, de formation, de remplacement du matériel et d'actualisation des logiciels sur le long terme. Indemnisez les participants pour leur travail afin d'éviter l'interruption des services.

La demande de subvention doit :

- décrire les activités de collecte de fonds que la collectivité, les organismes publics, les organisations non gouvernementales ou les entités privées ont prévues pour obtenir des financements futurs (la Fondation Rotary et les clubs n'accordent pas un financement illimité) ;
- documenter la nature du soutien apporté, le cas échéant, par l'agence ou l'autorité compétente, par ex. subventions pour couvrir les coûts ponctuels ou récurrents, actions de plaidoyer, mise en œuvre de politiques, formation, éducation, affectation de personnels ou matériel ;
- énumérer les partenaires associatifs ou du secteur privé qui soutiendront, ou sont susceptibles de soutenir, l'action et qui continueront dans ce sens après l'échéance de la subvention mondiale ;

- décrire tout plan de financement de services payants, d'assurances ou de fonds de roulement pouvant apporter des revenus durables à l'action ;

QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS PEUVENT RECEVOIR UNE SUBVENTION MONDIALE ?

La Fondation considère que les activités suivantes entrent dans le cadre de la construction de la paix et de la prévention des conflits :

- Activités telles que des ateliers, des formations et d'autres actions qui soutiennent le leadership et l'éducation à la paix, l'intégration des groupes vulnérables dans la communauté, le dialogue facilité, la communication, la prévention et la transformation des conflits.
- Actions alignées avec les principes de [la paix positive](#) visant à traiter les causes sous-jacentes des conflits et à créer des conditions favorables à la paix.
- Formation des jeunes aux techniques constructives de prévention, de gestion et de transformation des conflits, notamment des programmes scolaires, périscolaires et publics proposant des activités de construction de la paix.
- Programmes de formation ou campagnes sur les conflits, ou le risque de conflit, associés à l'utilisation et à la gestion des ressources naturelles et locales.
- Services juridiques, psychologiques, sociaux et de réhabilitation qui aident à intégrer les populations vulnérables ou victimes de conflit dans la société, notamment les jeunes à risque, les réfugiés, les victimes de la traite des êtres humains et autres.

Les approches communautaires de construction de la paix doivent chercher à transformer les relations, à créer une cohésion, à développer de nouvelles méthodes de résolution des conflits ou à mettre en œuvre des stratégies de prévention des conflits.

Typiquement, dans le domaine de la construction de la paix et de la prévention des conflits, les subventions mondiales financent les actions énoncées ci-après. Pour chacune, les résultats doivent être quantifiables. Prêtez une attention particulière aux critères d'éligibilité et aux informations qui doivent accompagner votre demande.

La Fondation examine chaque action individuellement. Si votre action ne correspond pas aux types décrits ci-dessous, mais qu'elle est clairement en lien avec les activités indiquées précédemment, contactez votre coordinateur Subventions, un membre du Corps des conseillers techniques spécialisé en construction de la paix et prévention des conflits, l'Amicale d'action du Rotary pour la paix, ou votre responsable Action internationale de district dès les premières phases de planification de l'action. Ils vous aideront à la concevoir et à demander une subvention.

Prévention de la violence chez les jeunes

Les actions en faveur de la jeunesse peuvent inclure des programmes périscolaires, des camps de jeunes et autres qui intègrent un programme de non-violence ou de construction de la paix. Lorsque vous concevez des

programmes pour les jeunes, efforcez-vous de :

- augmenter la conscience de soi des jeunes, leurs capacités de communication et leur aptitude à résoudre les conflits sans violence ;
- créer de nouvelles relations et de nouveaux modes d'interaction entre les jeunes à risque ;
- créer des opportunités pour les jeunes d'exprimer leurs opinions — et les écouter ;
- établir la confiance entre les jeunes et le gouvernement, le cas échéant ;
- enseigner des compétences en matière de leadership afin de détourner les jeunes des activités criminelles ou des gangs ;
- sensibiliser les jeunes aux différentes approches de construction de la paix et aux moyens concrets d'améliorer la paix dans leurs communautés ;
- s'attaquer au harcèlement des jeunes (y compris le harcèlement en ligne) par des programmes d'atténuation et de prévention.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : effectuez une évaluation approfondie des personnes qui bénéficieront de l'action, notamment en ce qui concerne l'intervention ou la formation la plus appropriée. Travaillez avec des organisations partenaires telles que des écoles, des associations et autres qui ont l'expérience et la confiance de ces communautés.
- Un plan de formation détaillé énumérant ce que les jeunes vont apprendre. Utilisez un programme de formation approprié et des méthodes reconnues pour travailler avec les jeunes (en particulier les jeunes à risque). Identifiez et mettez en œuvre des programmes fondés sur des preuves qui permettront d'obtenir de l'efficacité et des résultats.
- Une liste d'objectifs clairs pour les programmes dans lesquels les membres du Rotary travaillent avec les jeunes sur des mesures préventives, comme leur apprendre à gérer les conflits de manière productive et s'attaquer à certaines causes de conflit. Indiquez les raisons pour lesquelles les membres du Rotary sont les mieux placés pour travailler avec ces groupes de jeunes.
- Une liste de formateurs compétents et culturellement adaptés qui utiliseront un programme d'enseignement réputé ayant été utilisé dans des situations similaires.
- Un protocole d'accord avec l'école pour tout programme scolaire et une explication de la manière dont elle l'intégrera dans son curriculum.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Pour un programme en milieu scolaire, l'école doit accepter de le poursuivre. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne seront pas couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est

mise en œuvre et évaluée. Incluez des évaluations à long terme des compétences acquises et de l'impact de toute formation sur les participants et leurs communautés.

Éducation des communautés à la paix

Les actions d'éducation à la paix se déroulent généralement dans des communautés où il n'y a pas de conflit actif. Ces actions sont le plus souvent des programmes préventifs de grande envergure visant à sensibiliser la population aux concepts de la paix. Elles aident à changer l'état d'esprit et l'approche des gens afin qu'ils puissent mieux comprendre comment les sociétés créent la paix et prennent des mesures pour prévenir les conflits. Ces actions se déroulent souvent dans les écoles, mais peuvent également être mises en œuvre dans des centres communautaires ou d'autres établissements d'enseignement.

Les actions d'éducation à la paix présentent généralement des différences importantes par rapport à celles plus ciblées qui travaillent avec des communautés à risque ou qui développent des compétences spécifiques.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : elle doit toujours être complétée avec chaque groupe concerné dans la zone où vous prévoyez de mettre en œuvre l'action, mais elle ne doit pas être limitée à une seule communauté. Les conditions de mise en œuvre d'une action sur plusieurs districts rotariens restent cependant applicables. Ce type d'action peut également permettre d'étudier comment les bénéficiaires peuvent apprendre à créer un changement systémique plus important, par opposition à de simples petits changements locaux.
- Une description de la raison d'être et des objectifs du travail avec la communauté spécifique.
- Une liste de formateurs compétents et culturellement adaptés qui utiliseront un programme d'enseignement réputé ayant été utilisé dans des situations similaires.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Pour un programme en milieu scolaire, l'école doit accepter de le poursuivre. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne seront pas couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Incluez des évaluations à long terme des compétences acquises et de l'impact de toute formation sur les participants et leurs communautés.

Consolidation de la paix positive

Le [partenariat stratégique](#) du Rotary avec l'Institut pour l'économie et la paix s'appuie sur le concept de paix positive qui se concentre sur les conditions sous-jacentes qui conduisent à des sociétés plus pacifiques. Ce

partenariat associe les recherches de l'IEP au travail de terrain du Rotary dans les collectivités du monde entier.

Vous pouvez utiliser le [guide et les ressources](#) sur la paix positive pour réaliser des ateliers visant à :

- créer un réseau large et solide de leaders, en particulier de jeunes, qui s'engagent à renforcer la paix dans leurs communautés ;
- doter les participants de méthodes, d'outils et de cadres pour concevoir des solutions visant à promouvoir la paix positive dans leurs sphères d'influence ;
- apporter des changements dans des piliers spécifiques de la paix positive au niveau local.

Ces ateliers apprennent aux communautés à utiliser les huit piliers de la paix positive pour comprendre et identifier les problèmes systémiques dans leur région qui peuvent être à l'origine de conflits. Cela signifie que la formation à la paix positive est un processus intrinsèquement axé sur la communauté, qui aide à développer une nouvelle compréhension et une nouvelle approche des besoins locaux.

Différentes personnes peuvent bénéficier de cette formation, notamment les fonctionnaires locaux, les chefs d'entreprise, les jeunes leaders, les personnes âgées et les groupes de la société civile. Les membres du Rotary, les diplômés de la paix du Rotary pour la paix et d'autres sont formés pour travailler avec les clubs et les districts afin de comprendre et de mettre en œuvre ce travail. Contactez [Rebecca Crall](#) pour être mis en contact avec un Instigateur de paix positive.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : effectuez une évaluation approfondie des personnes qui bénéficieront de l'action et de leur compréhension des avantages d'une formation ou d'un atelier sur la paix positive dans leur communauté. Travaillez avec des organisations partenaires telles que des écoles, des associations et autres qui ont l'expérience et la confiance de ces communautés.
- Un plan détaillé idéalement basé sur le [guide et les ressources](#) sur la paix positive.
- Une liste de formateurs compétents et culturellement appropriés qui peuvent enseigner un programme adapté sur la paix positive.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne seront pas couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Envisagez d'utiliser des enquêtes ou des groupes de discussion :
 - Avant la formation

- Immédiatement après la formation
- Trois mois après la formation
- Six mois après la formation
- Douze mois après la formation

Prévention de la violence et des conflits dans les familles et chez les jeunes enfants

Les expériences négatives vécues pendant la petite enfance peuvent être un facteur prédictif important du comportement violent à l'âge adulte. Nous finançons des programmes pour la petite enfance qui :

- s'attaquent aux traumatismes et aux expériences négatives de l'enfance. Ces programmes ont prouvé qu'ils avaient un grand effet sur la réduction de la violence dans les familles et les communautés.
- travaillent avec les populations défavorisées pour éduquer les familles sur la réduction du stress, la communication non violente et d'autres sujets.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : effectuez une évaluation approfondie des personnes qui bénéficieront de l'action, notamment en ce qui concerne l'intervention ou la formation la plus appropriée. Travaillez avec des organisations partenaires telles que des écoles, des associations et autres qui ont l'expérience et la confiance de ces communautés.
- Une description du programme et des méthodes que vous comptez utiliser, en veillant à ce qu'ils soient adaptés au travail avec les jeunes (en particulier les jeunes à risque). Identifiez et mettez en œuvre des programmes fondés sur des preuves qui permettront d'obtenir de l'efficacité et des résultats.
- Une liste d'objectifs clairs pour les programmes dans lesquels les membres du Rotary travaillent avec les jeunes sur des mesures préventives, comme leur apprendre à gérer les conflits de manière productive et s'attaquer à certaines causes de conflit. Indiquez les raisons pour lesquelles les membres du Rotary sont les mieux placés pour travailler avec ces groupes de jeunes.
- Une liste de formateurs compétents et culturellement adaptés qui utiliseront un programme d'enseignement réputé. Il n'est pas nécessaire que le programme soit conçu ou présenté par une organisation extérieure, mais nous vous encourageons à utiliser une formation qui a déjà été utilisée dans des situations similaires.
- Un protocole d'accord avec l'école pour tout programme scolaire et une explication de la manière dont elle l'intégrera dans son curriculum.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Pour un programme en milieu scolaire, l'école doit accepter de le poursuivre. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne seront pas couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son

impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Incluez des évaluations à long terme des compétences acquises et de l'impact de toute formation sur les participants et leurs communautés.

Amélioration de la capacité locale à bâtir la paix

Nous soutenons les membres qui organisent des conférences ou des ateliers pour former les non-Rotariens de leur ville à la construction de la paix et à la prévention des conflits. Ce type d'action doit viser à :

- comprendre la dynamique des conflits dans une communauté et organiser une formation spécifique à la consolidation de la paix ou à la prévention des conflits, adaptée à ce contexte. Il peut s'agir d'une formation au leadership pour la paix, à l'approche de la paix positive, au dialogue facilité, à la communication non violente, à la prévention et à la transformation des conflits, ou à d'autres sujets.
- collaborer avec des organisations et des experts locaux respectés qui comprennent le contexte de paix local ou régional. Faire appel à des formateurs locaux qui comprennent la communauté et le pays en question.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : effectuez une évaluation approfondie des personnes qui bénéficieront de l'action, notamment en ce qui concerne l'intervention ou la formation la plus appropriée. Travaillez avec des organisations partenaires telles que des écoles, des associations et autres qui ont l'expérience et la confiance de ces communautés.
- Un plan de formation détaillé qui décrit les objectifs de la formation, explique pourquoi vous travaillez avec cette communauté spécifique et énumère les résultats attendus. Inclure un plan de suivi de l'utilisation des nouvelles compétences et connaissances par les membres de la communauté.
- Une liste des facilitateurs ou des formateurs qui explique pourquoi ils sont appropriés pour la formation envisagée.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Si l'atelier ou la conférence n'a lieu qu'une seule fois, expliquer comment les participants mettront en œuvre les compétences et les informations dans leur communauté et quel en sera l'impact durable.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Suivre le nombre de participants et évaluer leurs compétences au moins avant et après la formation. Il est même encouragé d'inclure des évaluations à long terme des compétences acquises et de l'impact de toute formation sur les participants et leurs communautés. Envisagez d'utiliser des enquêtes ou des groupes de discussion :
 - Avant la formation

- Immédiatement après la formation
- Trois mois après la formation
- Six mois après la formation
- Douze mois après la formation

Soutien aux réfugiés et aux immigrants

En raison des difficultés à accéder aux camps de réfugiés et à garantir la pérennité des actions qui y sont menées, nous encourageons les membres qui souhaitent soutenir les réfugiés ou les immigrants à concentrer leurs efforts dans les pays de destination. Ces actions, qui s'adressent aux réfugiés ou aux immigrants dans leur nouveau pays, peuvent inclure :

- des classes pour les aider à apprendre la langue et à comprendre la culture ;
- des camps sportifs qui travaillent directement avec les personnes qui viennent d'arriver ;
- des programmes de mentorat pour les adultes et les enfants ;
- des formations professionnelles.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : effectuez une évaluation approfondie des personnes qui bénéficieront de l'action, notamment en ce qui concerne l'intervention ou la formation la plus appropriée. Travaillez avec des organisations partenaires telles que des écoles, des associations et autres qui ont l'expérience et la confiance de ces communautés. Dans la mesure du possible, travaillez avec des groupes établis qui peuvent identifier les possibilités de lancer de nouveaux programmes ou d'étendre ceux existants.
- Une description de la manière dont votre action prend en considération les initiatives gouvernementales et les programmes d'organisations à but non lucratif établis afin d'éviter les doublons.
- Expliquer les objectifs de l'action. Identifiez et mettez en œuvre des programmes fondés sur des preuves qui permettront d'obtenir de l'efficacité et des résultats.
- Une liste de formateurs compétents et culturellement adaptés qui utiliseront un programme d'enseignement réputé. Il n'est pas nécessaire que le programme soit conçu ou présenté par une organisation extérieure, mais nous vous encourageons à utiliser une formation qui a déjà été utilisée dans des situations similaires.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne seront pas couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Incluez des évaluations à long terme des compétences acquises et de l'impact

de toute formation sur les participants et leurs communautés.

Apaisement des conflits concernant les ressources naturelles et locales

Le Rotary soutient des actions visant à atténuer les conflits liés à l'utilisation et à l'accès aux ressources naturelles et locales. Cela comprend des programmes de formation ou campagnes sur les conflits, ou le risque de conflit, associés à l'utilisation et à la gestion des ressources naturelles et locales. Ces programmes ne devraient pas être axés sur la préservation des ressources elles-mêmes ; ils seraient alors probablement éligibles dans le cadre de l'axe stratégique Environnement. Ils devraient se concentrer sur l'amélioration des interactions humaines, du dialogue et des décisions concernant leur utilisation.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : effectuez une évaluation approfondie des personnes qui bénéficieront de l'action, notamment en ce qui concerne l'intervention ou la formation la plus appropriée. Travaillez avec des organisations partenaires telles que des écoles, des associations et autres qui ont l'expérience et la confiance de ces communautés.
- Une description du contexte et des connaissances des personnes ou des organisations avec lesquelles vous travaillez, si vous participez à la négociation directe ou à la gestion des conflits.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne seront pas couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Incluez des évaluations à long terme des compétences acquises et de l'impact de toute formation sur les participants et leurs communautés.

Intégration des populations vulnérables

Pour les actions de construction de la paix et de prévention des conflits, le Rotary considère que les populations vulnérables sont des personnes qui ont subi des violences ou qui risquent de les commettre. Il peut s'agir de jeunes à risque, de réfugiés, de victimes de la traite des êtres humains, de communautés persécutées ou marginalisées, ou d'autres groupes touchés par des conflits ou des violences.

Les actions visant à aider ces groupes à s'intégrer davantage dans la société peuvent inclure des services juridiques, psychologiques, sociaux et de réhabilitation. Elles ont traditionnellement été mises en œuvre par des organisations partenaires qui proposent des formations, un soutien et d'autres services directs. Les actions portant sur la pauvreté, les sans-abri et d'autres besoins généraux ne sont pas éligibles au titre de la construction de la paix et de la prévention des conflits.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : effectuez une évaluation approfondie des populations qui bénéficieront de l'action, notamment en ce qui concerne l'intervention ou la formation la plus appropriée. Travaillez avec des organisations partenaires telles que des prestataires de service, des associations et autres qui ont l'expérience et la confiance de ces communautés.
- Une description de la manière dont votre action permettra de fournir des services directs plus nombreux ou de meilleure qualité à la population spécifique avec laquelle vous travaillez. Les actions visant simplement à renforcer les activités d'un autre prestataire de services ne sont pas éligibles.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne seront pas couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Incluez des évaluations à long terme des compétences acquises et de l'impact de toute formation sur les participants et leurs communautés.

Prévention de la violence domestique et sexiste

Nous soutenons les interventions visant à prévenir la violence domestique et la violence sexiste, qui sont liées mais présentent certaines différences. La promotion de l'égalité des sexes est essentielle pour s'attaquer aux causes de la violence sexiste.

Pour la violence sexiste, les membres du Rotary peuvent promouvoir :

- des programmes scolaires qui visent à améliorer les normes et les attitudes négatives liées au genre avant qu'elles ne soient profondément ancrées chez les enfants et les jeunes. Ces initiatives peuvent porter sur la violence dans les fréquentations et les abus sexuels chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes.
- les interventions locales qui traitent des normes et des attitudes liées au genre. Cela peut se faire par le biais de programmes de leadership pour les femmes à risque ainsi que de programmes qui donnent aux hommes les moyens de devenir des partenaires contre la violence sexiste. Des animateurs bien formés et une forte participation de la communauté au programme permettront à ce dernier d'être plus efficace et durable.
- interventions médiatiques visant à modifier les normes traditionnelles en matière de genre et à promouvoir les droits des femmes.

Pour la violence domestique, les membres du Rotary peuvent :

- apporter un soutien psychologique et social aux personnes ayant subi des violences domestiques ;

- travailler avec les programmes existants de lutte contre la violence domestique afin de renforcer leur capacité ;
- proposer aux personnes ayant subi des violences domestiques une formation qui leur permette de mieux subvenir à leurs besoins ;
- soutenir les programmes de prévention et de défense des droits liés à la violence domestique.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : effectuez une évaluation approfondie des personnes qui bénéficieront de l'action, notamment en ce qui concerne l'intervention ou la formation la plus appropriée. Travaillez avec des organisations partenaires telles que des écoles, des prestataires de service, des associations et autres qui ont l'expérience et la confiance de ces communautés. Si vous travaillez avec des groupes à risque, vous devez procéder à une évaluation sensible aux conflits. Si votre objectif est d'aborder les normes et les attitudes, travaillez avec un large échantillon de la population, y compris des hommes et des femmes.
- Une explication de la manière dont ces campagnes de plaidoyer seront coordonnées avec les organisations existantes ainsi qu'avec les gouvernements locaux et municipaux. Identifiez et mettez en œuvre des programmes fondés sur des preuves qui permettront d'obtenir de l'efficacité et des résultats.
- Une description du programme d'enseignement que vous utilisez et en quoi il est approprié et reconnu pour travailler avec des jeunes.
- Une liste de formateurs compétents et culturellement adaptés qui utiliseront un programme d'enseignement réputé. Il n'est pas nécessaire que le programme soit conçu ou présenté par une organisation extérieure, mais nous vous encourageons à utiliser une formation qui a déjà été utilisée dans des situations similaires.
- Un protocole d'accord avec l'école pour tout programme scolaire et une explication de la manière dont elle l'intégrera dans son curriculum.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Pour un programme en milieu scolaire, l'école doit accepter de le poursuivre. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne seront pas couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Incluez des évaluations à long terme des compétences acquises et de l'impact de toute formation sur les participants et leurs communautés.

Prévention de la traite des êtres humains

Nous soutenons les interventions visant à prévenir la traite des êtres humains, ainsi que les campagnes de prévention et de sensibilisation. Ces actions peuvent fournir une assistance psychologique ou sociale aux

victimes de la traite des êtres humains en soutenant un programme spécifique ou en collaborant avec des programmes existants afin de renforcer leurs capacités.

Elles peuvent également proposer des formations pour aider les victimes à se réintégrer dans leur communauté d'origine ou dans celle où elles vivent actuellement. Vous pouvez également travailler sur des programmes de prévention et de sensibilisation liés à la traite des êtres humains, si les campagnes sont bien coordonnées avec les organisations existantes et les gouvernements locaux et municipaux.

Pour que votre action soit éligible, vous devez fournir les éléments suivants :

- L'évaluation des besoins : effectuez une évaluation approfondie des personnes qui bénéficieront de l'action, notamment en ce qui concerne l'intervention ou la formation la plus appropriée. Travaillez avec des organisations partenaires telles que des écoles, des forces de l'ordre, des associations et autres qui ont l'expérience et la confiance de ces communautés. Si vous travaillez avec des groupes à risque, vous devez procéder à une évaluation sensible aux conflits.
- Une description de la manière dont votre action permettra de fournir des services directs plus nombreux ou de meilleure qualité à la population spécifique avec laquelle vous travaillez. Identifiez et mettez en œuvre des programmes fondés sur des preuves qui permettront d'obtenir de l'efficacité et des résultats. Les actions visant simplement à renforcer les activités d'un autre prestataire de services ne sont pas éligibles.
- Une liste de formateurs compétents et culturellement adaptés qui utiliseront un programme d'enseignement réputé. Il n'est pas nécessaire que la formation soit conçue ou présentée par une organisation extérieure, mais nous vous encourageons à en utiliser une qui a déjà été utilisée dans des situations similaires.
- Un protocole d'accord avec l'école pour tout programme scolaire et une explication de la manière dont elle l'intégrera dans son curriculum.
- Un plan de pérennité : les parrains de l'action doivent élaborer ce plan avec les parties prenantes pour montrer comment l'action se poursuivra après le désengagement du Rotary. Dans la mesure du possible, joignez une attestation écrite de l'institution qui s'occupera de poursuivre l'action. Pour un programme en milieu scolaire, l'école doit accepter de le poursuivre. Les coûts inhérents à la continuité de l'action ne seront pas couverts par le Rotary, que ce soit au travers des subventions de la Fondation ou de financements de clubs.
- Un plan de suivi et d'évaluation : ce plan spécifique permet d'assurer le suivi de l'action, de mesurer son impact et d'en tirer des enseignements. Les résultats attendus doivent être réalistes par rapport à la durée de l'action, et les indicateurs clés de performance doivent informer sur la manière dont l'action est mise en œuvre et évaluée. Incluez des évaluations à long terme des compétences acquises et de l'impact de toute formation sur les participants et leurs communautés.

Autres types d'actions dans la construction de la paix

Le Rotary soutient également d'autres actions de construction de la paix et de prévention des conflits qui sont moins courantes. Il s'agit de :

- Actions basées sur la sécurité : la police de proximité rassemble des représentants des forces de l'ordre, des groupes de la société civile et des résidents pour collaborer et trouver des solutions aux problèmes de sûreté et de sécurité au niveau local.
- Initiatives socio-économiques : des approches communautaires du développement économique ont été adoptées dans certaines régions exposées aux conflits. En formant des coopératives qui rassemblent des groupes qui ont pu être en conflit auparavant, ces actions peuvent favoriser la coopération sociale et jeter les bases de la réconciliation. Exemple :
 - Créer des associations commerciales au-delà des anciennes lignes de conflit
 - Proposer une formation professionnelle à des jeunes à risque ou vulnérables
 - Proposer une formation professionnelle à des réfugiés dans leur pays de destination
- Médias, communications et éducation civique : les stations de radio locales et les autres formes de médias, qui sont diffusées en plusieurs langues, peuvent promouvoir le dialogue et le débat sur des questions clés. Beaucoup cherchent également à promouvoir la réconciliation et l'éducation civique. Les productions théâtrales et les spectacles de marionnettes, conçus et dirigés par les résidents locaux, peuvent également enseigner des méthodes de résolution pacifique des conflits et mettre l'accent sur les normes et les valeurs des droits de l'homme.
- Justice traditionnelle et réconciliation : ces actions se concentrent souvent sur les dimensions psychologiques, sociales et spirituelles des conflits violents. Leurs approches sont souvent inclusives, dans le but de réintégrer les parties de tous les côtés du conflit dans une communauté partagée. Un élément important est constitué par les cérémonies publiques qui sont entreprises pour guérir les relations communautaires. Les membres du Rotary peuvent contribuer à promouvoir le dialogue au sein de la collectivité et à rapprocher les gens après un conflit.

QUELS TYPES D' ACTIONS ET D' ACTIVITÉS NE PEUVENT PAS RECEVOIR DE SUBVENTION MONDIALE ?

La Fondation considère que les activités suivantes n'entrent pas dans le cadre de l'axe stratégique Construction de la paix et prévention des conflits et ne peuvent donc **pas prétendre** à une subvention mondiale :

- Actions consistant uniquement en l'achat d'infrastructures, de véhicules ou d'équipement (livres, meubles, ordinateurs, etc.), et de formation à leur utilisation.
- Actions ponctuelles de prise en charge des salaires et des frais de fourniture de matériel sans que la communauté ou une entité non rotarienne ait les moyens de les entretenir.
- Actions consistant uniquement en l'achat de matériel pour activités périscolaires ou récréatives, ou d'aires de jeu.
- Conférences sur la paix à l'intention des membres du Rotary.
- Formation pour les membres du Rotary.
- Programme se concentrant uniquement sur la musique, le sport ou les activités périscolaires, sans aspects solides de construction de la paix et de détournement des conflits.
- Programmes d'éducation à la paix sans objectifs clairs et définis.
- Subvention mondiale pour un boursier dans une université partenaire des Centres du Rotary pour la

paix pour y suivre un programme d'études identique ou similaire à celui que suivent les boursiers de la paix.

- Actions portant sur la pauvreté, les sans-abri et d'autres besoins généraux.
- Actions visant simplement à renforcer les activités d'un autre prestataire de services.

COMMENT ENCADRER ET ÉVALUER UNE ACTION POUR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS ?

Votre évaluation des besoins, qui contient les données de référence sur les capacités et besoins locaux, vous servira de base pour mesurer et évaluer l'action. Élaborez des objectifs clairs et mesurables, et déterminez comment vous recueillerez les données. Pour ces mesures, prenez uniquement en compte les bénéficiaires immédiats de l'action. Sélectionnez au moins une mesure standard et expliquez si vous disposez de données de référence, ainsi que la manière dont vous les utiliserez pour comparer les résultats. Décrivez le plan de collecte des données, indiquez qui recueillera et compilera les informations.

Pour les actions de construction de la paix et de prévention des conflits financées par la Fondation, l'objectif général est d'utiliser l'éducation et la formation pour aider les personnes et les groupes à comprendre et à transformer les conflits dans leurs communautés et à créer une paix durable.

Il peut être difficile de mesurer la paix réelle dans une communauté. Pour toutes les actions éducatives et de service, vous devez recueillir des données spécifiques en fonction des objectifs que vous avez précisés. Cela influencera la mise en œuvre et l'évaluation de l'action. Nous recommandons l'utilisation de ces indicateurs :

- Le nombre de personnes formées à la construction de la paix
- Le pourcentage de personnes qui disent mieux comprendre comment construire la paix dans leur communauté
- Le nombre de jeunes formés à des alternatives à la violence
- Le pourcentage de jeunes qui expriment une meilleure compréhension des alternatives à la violence
- Le pourcentage de réduction de la violence chez les jeunes
- Le nombre de personnes formées au renforcement des capacités pour la paix
- Le nombre de nouvelles compétences acquises pour aborder les questions de construction de la paix et de prévention des conflits
- L'augmentation en pourcentage de la participation active aux interventions visant à construire la paix
- Le nombre de personnes ayant subi des violences aidées par des services ciblés
- Le pourcentage de participants qui disent que leurs conditions de vie se sont améliorées grâce aux services
- Le nombre de programmes de désescalade des conflits mis en œuvre
- Le pourcentage de réduction des conflits ou de la peur de la violence

- Le nombre de conflits résolus
- Le nombre de personnes ou de dirigeants formés à la Paix positive
- Le pourcentage d'augmentation de la compréhension du cadre de la Paix Positive
- Le nombre d'actions dans la Paix positive
- Le nombre d'activités de suivi, telles que des conversations, des présentations ou des engagements liés à la paix positive

Vous pouvez obtenir ces données de diverses façons. Elles peuvent être recueillies par des membres du Rotary, des organisations partenaires ou d'autres entités concernées, comme des associations. Voici quelques façons courantes de mesurer les projets de construction de la paix et de prévention des conflits :

- Utilisation d'enquêtes (avant et immédiatement après l'action, ainsi que trois, six et douze mois plus tard)
- Organisation de panels
- Réaliser une autre évaluation de la collectivité après la mise en œuvre de l'action

Il est important d'évaluer une action. Cela vous permet de savoir si sa mise en œuvre se passe bien, si vous devez lui apporter quelques modifications, si l'action peut être élargie ou reproduite, etc. Collaborez avec votre organisation partenaire et d'autres parties prenantes pour réaliser une évaluation.

Une évaluation des actions de construction de la paix et de prévention des conflits se concentre sur le changement mesuré avant et après l'action. Pour certaines actions, le changement s'étend au-delà de la durée de la mise en œuvre. Toutefois, il est important d'assurer un suivi, de recueillir des données et de réaliser une évaluation pour tirer des enseignements de l'action, et en communiquer le plan de pérennité et l'impact.

COMMENT APPORTER MON SOUTIEN À UN BOURSIER DANS LE CADRE D'UNE ACTION POUR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS ?

Les subventions mondiales financent des bourses pour des études de deuxième cycle de futurs professionnels qui souhaitent faire carrière dans le domaine de la construction de la paix et de la prévention des conflits. La Fondation prend en compte les facteurs suivants pour l'attribution des bourses d'études :

- Expérience professionnelle du candidat dans les domaines de la construction de la paix et de la prévention des conflits, notamment les travaux ou études auprès d'organisations non gouvernementales, d'agences gouvernementales ou d'associations internationales.
- Programme d'études en phase avec l'axe stratégique Construction de la paix et prévention des conflits
 - Exemples : prévention/résolution des conflits, études sur la paix et la justice, entrepreneuriat social lié à la paix, relations internationales, droit avec spécialisation dans la paix et les conflits.
 - Programmes favorablement considérés : accent spécifique sur les questions de paix et de conflits.

- Programmes déconseillés : relations internationales en général, droit, développement social.
- Les boursiers ne peuvent pas s'inscrire à un programme qui fait partie de celui des Centres du Rotary pour la paix.
- Liens entre le plan de carrière du candidat, la paix et la transformation, prévention et résolution des conflits

Les personnes qui postulent pour une bourse financée par une subvention mondiale pour la construction de la paix et la prévention des conflits doivent démontrer que leurs études et leurs cours sont explicitement liés à ces domaines. S'ils préparent un diplôme non lié à ces domaines, ils doivent expliquer comment leurs cours sont directement liés à leur expérience et à leurs objectifs en matière de construction de la paix et de prévention des conflits.

OÙ TROUVER D'AVANTAGE D'INFORMATIONS ?

Le [personnel des services Subventions du Rotary](#) constitue l'une des meilleures ressources disponibles pour les demandeurs de subvention. Outre l'expertise et les connaissances dont dispose cette équipe, elle s'appuie sur la longue expérience de la Fondation Rotary en matière de financement d'actions efficaces pour s'assurer que vos actions internationales puissent être financées.

Le Rotary dispose d'un large éventail d'autres [ressources pour la planification d'actions](#) afin d'aider ses membres à trouver des réponses à différentes étapes du processus. Ces ressources vous aideront à planifier une action réussie, à trouver de l'aide, à promouvoir vos efforts et à évaluer leur impact.

Vous trouverez également des informations utiles pour organiser votre subvention mondiale de construction de la paix et de prévention des conflits dans les ressources suivantes :

- [Guide des subventions mondiales](#)
- [Modalités des subventions mondiales de la Fondation Rotary](#)
- [Axes stratégiques — Principes généraux](#)
- [Six étapes vers la pérennité](#)
- [Supplément suivi et évaluation — Subventions mondiales](#)
- [Les différentes phases d'une action — Ressources](#)
- [Université de la paix positive du Rotary](#)
- [Institut pour l'économie et la paix](#)
- [Guide la paix positive en action](#)